

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU

EN DATE DU 8 AVRIL 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le huit avril,

A neuf heures trente,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

### Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale ;
- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Dany DELBECQ, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau ;
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau.

### Assistent également à la réunion sur invitation :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, Invitée.
- ✓ Bruno JOLY, Chargé de mission de la DR1, Invité.

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.



Le Président de la séance rappelle que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association
  - ✓ **Suivi des actions**
  - ✓ Aide alimentaire aux salariés en CDDI
  - ✓ Sécurisation du site de Wattrelos
  - ✓ Subventions accordées par les communes (reporté à la prochaine réunion)
  - ✓ Journée « Portes Ouvertes »
  - ✓ « Charte Oscar Lambret »
- Point sur les activités des centres
  - ✓ **Suivi des actions**
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Approbation des engagements de dépenses supérieurs au montant fixé par la procédure « Achats »
  - ✓ Plan de modernisation du centre d'Haubourdin Thirion Ferron
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses

## ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2024.**

## PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE

**Patrick BANNEUX** et **Bernard DESCAMPS** ont de nouveau rencontré la Banque Alimentaire et La Croix Rouge, au Port Fluvial, avec la volonté affirmée que nos Associations collaborent sans être en concurrence.

Il est envisagé de mettre en place une formation commune dans le domaine de l'hygiène, à savoir « comment se préparer lorsqu'il y a des visites d'organismes de contrôles » (Eurofins, ...).

Un courrier de demande de rendez-vous, signé par les 4 Présidents, a été adressé au Préfet.

La prochaine réunion se déroulera dans les locaux du Secours Populaire.

## POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

### ■ SUIVI DES ACTIONS

La Secrétaire Départementale remercie les membres du Bureau qui lui ont fait parvenir des informations sur des actions qui leur sont affectées.

Elle déplore cependant que certain(e)s ne lui fassent jamais de retour.

### ■ AIDE ALIMENTAIRE AUX SALARIES EN CDDI (B. DELOBEL)<sup>1</sup>

Ce dispositif doit rester à la marge et n'est pas appelé à se multiplier. Il concerne des personnes en début de parcours qui ont des dettes importantes et dont le reste à vivre entre dans le barème Restos.

Les personnes en CDDI sont des personnes accueillies. Nous sommes régulièrement amenés à dépanner en urgence ces salariés en difficulté (denrées prises à la Valorisation).

Le souhait est de formaliser cette aide alimentaire au même titre que celle accordée aux personnes accueillies dans les centres d'activité.

Nous nous sommes aperçus que des salariés en CDDI ont droit à cette aide mais, qu'en raison des contraintes horaires, ils ne peuvent se rendre dans un centre. 2 familles sont actuellement concernées.

**Dany DELBECQ** : dans la mesure où cela sortirait des stocks de l'entrepôt, ces salariés doivent être comptabilisés dans un centre.

**Béatrice DELOBEL** : j'ai proposé de les rattacher au centre de V. d'Ascq Babylone pour qu'ils aient une existence dans Ulysse car il n'est pas possible de créer un centre Amédée Prouvost. Ils pourraient ainsi être valorisés dans les commandes.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe 1

**Dany DELBECQ** : cela signifie donc que c'est transparent pour les Appros.

**Béatrice DELOBEL** : la question se pose de la mise en pratique. Nous envisageons de prélever le frais à la Valorisation et une petite partie de l'ambient dans l'entrepôt. L'idéal serait de disposer d'une palette spécifique constituée de quelques cartons d'ambient.

**Bernard DESCAMPS** : cela revient à créer un Centre Amédée Prouvost.

**Dany DELBECQ** : s'ils sont considérés rattachés à un centre, ils doivent pouvoir bénéficier du même menu, de la même offre, que toute personne accueillie dans ce centre. Ils doivent donc être servis par le centre dans lequel ils sont inscrits. Il n'est pas envisageable de prélever quoi que ce soit dans l'entrepôt.

**Béatrice DELOBEL** : d'où la suggestion d'une palette isolée et stockée dans l'entrepôt au nom de V. d'Ascq Babylone. Il s'agirait bien de la dotation Babylone dont une partie resterait dans l'entrepôt.

**Dany DELBECQ** : aucun colis spécifique ne sera préparé. Babylone recevra les denrées qu'il aura commandées et devra prélever sur son stock les denrées à remettre aux CDDI.

**Béatrice DELOBEL** : n'est-il pas possible de constituer une palette d'ambient avec des produits issus de la collecte nationale afin de constituer un fonds disponible pour cette « distribution » ?

**Bernard DESCAMPS** : les bénévoles de Babylone pourraient-ils constituer des « paniers » qui seraient rapportés à Wattlelos ? Rappel : les conserves sont livrées par fardeau. Il est donc compliqué de prélever des marchandises sur une palette préparée pour livraison dans le centre.

**Béatrice DELOBEL** : actuellement, les denrées de la Valorisation ne suffisent pas pour donner l'étendue des produits dont a besoin une personne accueillie. Il suffirait d'isoler un carton d'ambient de chaque catégorie de la collecte nationale.

**Dany DELBECQ** : je trouve normal que ces personnes bénéficient d'une dotation au même titre que d'autres et qu'elles soient servies en tant qu'inscrites à Babylone. Ensuite, vous vous débrouillez, vous faites vos cartons vous-mêmes et vous les rapportez à Wattlelos. Je fais sortir des colis volumineux (par exemple, 120 compotes) : il n'est pas question d'ouvrir un colis pour créer un stock-tampon au nom de Babylone dans l'entrepôt.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le principe de distribution alimentaire aux CDDI dont le reste à vivre entre dans le barème mais demandent à Béatrice DELOBEL et Zohra ZAROURI de déterminer une procédure qui convient aussi bien aux Appros qu'au centre de V. Ascq Babylone quant à l'approvisionnement.**

## ■ SECURISATION DU SITE DE WATTRELOS

**Patrick BANNEUX** : ce point a été intégré dans l'ordre du jour de cette réunion parce que des personnes continuent à pénétrer dans notre enceinte sans y avoir été invitées. En termes de sécurisation, ce n'est pas optimum.

**Guy GRARD** : 2 options sont à l'étude :

- Sécurisation des portes d'entrées (entrée principale et accès du personnel).
- Guérite : gardiennage par des CCDI, dans le cadre d'un parcours de formation, ou des bénévoles.

Le Gouvernement a récemment élevé le Plan Vigipirate au niveau « urgence attentat » et nous devrions donc prendre les mesures adéquates (déclaration de présence par la signature sur un registre, par exemple). A noter que le Préfet n'a toujours pas communiqué sur un plan de vigilance accrue à mettre en place par les associations.

Quelle que soit la solution retenue, elle sera très onéreuse (15 à 17 k€) et aucune structure ne peut nous aider pour les travaux envisagés. Peut-être sera-t-il possible de demander un financement à l'AN.

**Zohra ZAROURI** : installer des caméras supplémentaires n'empêchera pas les intrusions. La seule option utile est la guérite qui constituerait un frein. Il pourrait être judicieux de travailler avec le Pôle Bénévolat pour recruter des bénévoles à cette fin.

**Patrick BANNEUX** : pourquoi pas un Portakabin ?

**Guy GRARD** : le moindre Portakabin coûte 2 k€ avant équipement (électricité, eau, ...). Si cela pourrait entrer dans le parcours de formation de quelques CDDI, il ne faut pas oublier non plus qu'ils doivent être à l'aise, que nous devons respecter le Code du travail en la matière, ... Cela demande un minimum d'équipement. On pourrait également envisager de leur confier d'autres missions comme un contrôle de l'état des camions au départ et à l'arrivée, par exemple. Le local pourrait également être aménagé avec 1 ou 2 bureau(x).

La solution est onéreuse mais plusieurs problèmes pourraient être réglés par ce biais.

N'oublions pas que nous sommes également associés à la logistique de la STEF (contrainte supplémentaire).

Autres tâches possibles : surveillance mobile sur l'ensemble du site, vigilance quant aux rangement correct des poubelles, nettoyage du site, stationnement des véhicules.

A ce jour, les caméras servent à contrôler et sont utiles uniquement pour des levées de doutes. Mais les caméras sont statiques et ne donnent aucune information à la télésurveillance. Une prospection est en cours pour l'acquisition à moindre coût de matériels de type « caméra intelligente » qui enverraient des alertes à la télésurveillance avec le risque de déclenchement intempestif de l'alarme par des animaux.

## ■ JOURNEE « PORTES OUVERTES »

**Patrick BANNEUX** : une telle journée permet de recevoir des élus, par exemple.

**Alain CARELS** : toute personne invitée à visiter le site de Wattrelos est stupéfaite par le fonctionnement et l'organisation mise en place. Une journée « portes ouvertes » permet d'expliquer toutes nos activités qui ne se limitent pas à une « simple » distribution alimentaire et de montrer que les personnes en insertion sont formées sur des matériels en vue d'une sortie positive à l'emploi.

**Béatrice DELOBEL** : l'opération au niveau des centres n'avait rencontré aucun succès.

**Alain CARELS** : cette journée, qui pourrait être organisée au siège, concerne plutôt les élus et les entreprises. C'est l'occasion de faire connaître Les Restos à des partenaires.

**Patrick BANNEUX** : le problème n'est pas le contenu ou la richesse du message à véhiculer, c'est l'intérêt pour la société civile à venir. Quand nous avons organisé la matinée des donateurs, l'invitation était orientée vers des contacts précis. Une journée « portes ouvertes » ? Qui va venir malgré l'intérêt que cela a ? Il faut un événement pour la presse, un intérêt pour les personnes invitées.

**Bruno JOLY** confirme que les « portes ouvertes » ont toujours été un échec sauf quand un événement est clairement identifié (inauguration d'un entrepôt, par exemple).

**Patrick BANNEUX** : s'il y a un événement fondateur, attractif, les gens viendront. S'il s'agit d'une « simple » journée « portes ouvertes », cela n'intéressera personne.

**Zohra ZAROURI** : l'an dernier, l'AN avait proposé d'organiser un concert/bal au profit des Restos du Cœur. Nous n'avons pas donné suite pour des raisons, entre autres, sécuritaires. Nous pourrions envisager un mini-concert payant (en concertation avec le Service Manifs) sur le site de Wattrelos, monter des stands représentatifs de l'activité de l'AD (Insertion, MCLR, ...) et proposer une visite guidée de l'entrepôt et de nos services. Voilà un moyen d'attirer, de faire connaître Les Restos et, qui plus est, d'obtenir un financement. L'information pourrait être envoyée aux municipalités, aux établissements scolaires, aux centres sociaux, ... à tous ceux qui sentent que Les Restos agissent mais qui ne savent pas vraiment ce que nous faisons. Et nous pourrions également en informer la presse.

**Bernard DESCAMPS** : il est certain que Les Restos sont mal connus. Pour beaucoup, l'activité consiste à distribuer des denrées alimentaires. Il faut montrer que nous en avons d'autres : une journée « portes ouvertes », pourquoi pas, mais il faut effectivement mettre du contenu pour attirer. Cela ne peut pas être simplement une visite d'entrepôt.

**Dany DELBECQ** : les gens ont-ils vraiment envie d'en savoir plus sur Les Restos ?

**Bernard DESCAMPS** : oui, pour ce qui concerne les entreprises rencontrées.

**Dany DELBECQ** : cela signifie qu'il faut recevoir ces entreprises, une par une ; et non pas au milieu d'un groupe ou dans le cadre d'un événement dans lequel elles ne seraient pas mises en valeur.

**Zohra ZAROURI** : ma suggestion ne concernait ni les entreprises ni les politiques mais les particuliers. En juin 2017, les groupes Emmaüs des Bouches-du-Rhône avaient organisé un forum et un concert donné, entre autres, par les HK. Le nombre de participants a été impressionnant et cela leur a rapporté environ 150 k€.

**Bernard DESCAMPS** : ce genre d'événement se prépare et ne peut être décidé en réunion de Bureau. Il faut se réunir à quelques-uns (« comité organisateur ») pour discuter du contenu de la manifestation.

**Myriam CATRISSE** : un lotissement est en construction devant le site de Wattrelos. Cela signifie que des personnes vont venir habiter les maisons et seront confrontées à des nuisances de camions à partir de 7h le matin. Pourrait-on envisager de les convier à visiter nos locaux pour leur expliquer notre fonctionnement la raison des nuisances (rapport de bon voisinage) ?

**Patrick BANNEUX** : c'est une excellente suggestion même si cela ne sera pas pour cette année semble-t-il.

**Bernard DESCAMPS** : il ne faudra pas oublier les petites entreprises qui s'installent également à proximité.

Organisation d'une « fête des voisins » => **Action : ???**

**Délibération :**

**Les membres du Bureau décident à l'unanimité de ne pas organiser une journée « portes ouvertes ».**

■ **« CHARTE OSCAR LAMBRET »<sup>2</sup> (H. LAMBERT)**

Cette « charte » est affichée dans plusieurs espaces du Centre Hospitalier Oscar Lambret.

Elle est très bien écrite et fait passer des messages forts tout en étant bienveillants.

L'idée est intéressante et il est suggéré de l'adapter aux Restos du Cœur pour affichage dans les centres d'activités.

La Secrétaire Départementale a proposé une version à modifier => **Action : P. BANNEUX.**

<sup>2</sup> Voir Annexe 2

## POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES

### ■ SIN LE NOBLE

Une 3<sup>e</sup> lettre anonyme a été envoyée au Siège pour dénoncer des malversations qui auraient été commises par l'équipe Responsable du centre dans laquelle il est spécifié que le Maire et la presse vont être informés.

Il est difficile de prendre des mesures quand on n'a pu échanger avec l'émetteur du courrier.

#### **Délibération :**

**Les membres du Bureau demandent à Hortense LAMBERT d'adresser un email à l'équipe responsable pour l'informer de la réception de ces courriers anonymes. Ils demandent également à être en copie de cet email pour qu'il ait un aspect officiel.**

**Patrick BANNEUX** propose, de plus, d'aller à la rencontre des responsables et bénévoles du centre  
=> **Action : H. LAMBERT et P. BANNEUX.**

### ■ VILLENEUVE D'ASCQ LANGEVIN

Envoyer un courrier à la Responsable du centre (copie au Soutien du centre) pour l'inviter à une réunion au Siège avec une délégation du Bureau aux fins d'explications sur son comportement envers les bénévoles et les personnes accueillies => **Action : P. BANNEUX (+ H. LAMBERT, B. DESCAMPS, I. LEBON).**

### ■ ORGANISATION DE LA MARAUDE (P. BANNEUX)

**Franck LAPARADE** ayant de nouvelles activités professionnelles, il a demandé à prendre du recul quant à la responsabilité des Maraudes. Il est envisagé de lui confier une mission relative à l'alimentation des personnes sans domicile fixe.

L'équipe Responsable est désormais composée :

- **Sabine RITTER**, Responsable
- **Stéphane SZUDAREK**, responsable adjoint en charge des plannings et RRB
- **Florence TAHON**, responsable adjoint en charge des Appros
- **Jean-Marc MARONNIER**, responsable adjoint en charge des véhicules.

**Thierry SARRAZIN** a accepté la mission de Soutien de centres (Maraude et Resto-Chaud).

Il est fondamental de procéder à des recrutements de bénévoles pour le jeudi soir.

#### **Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent cette organisation à l'unanimité.**



### ■ RONCHIN (G. GRARD)

Il semblerait que le centre utilise des locaux supplémentaires, avec l'aval de la Mairie. L'information officielle n'est pas parvenue au Siège (pas de convention ni d'assurance). Demander au Soutien du centre de faire le nécessaire => **Action : H. LAMBERT.**

### ■ REFRIGERATEURS-CONGELATEURS (H. LAMBERT)

La livraison en quinzaine pose des problèmes à certains centres pour l'entreposage des produits BOF : ils souhaiteraient bénéficier d'équipements supplémentaires.

Rappeler aux Soutiens de centres que les demandes doivent être envoyées aux Appros et que tout matériel défectueux doit être retourné au Siège => **Action : H. LAMBERT.**

### ■ SOUTIENS DE CENTRES

**Guy GRARD** : les Responsables de centres nous convoquent à des situations d'urgence à chaque démarrage d'une campagne alors qu'ils ont tout le loisir d'analyser la campagne précédente pendant sa durée et d'effectuer leurs demandes au début de l'intercampagne.

Il suggère que toutes les demandes d'équipements des centres (réfrigérateurs, congélateurs, étagères, ...) soient adressées aux Soutiens de centres qui se chargeraient de les transférer au service concerné.

Non seulement cela permettra d'avoir un filtre par les Soutiens de centres qui sont informés si une fiche-projet a été émise, qui connaissent les règles en matière de commandes ainsi que les capacités de stockage dans les centres pour en confirmer l'utilité, qui pourraient avoir un avis quant à la sécurité (étagères en état ou non de « fonctionnement » correct), ...

Il faut l'avis des Soutiens pour pérenniser les besoins des centres.

**Alain CARELS** : cela permettra également d'anticiper les dépenses.

Demander aux Soutiens d'inscrire dans le carnet de bord tous les matériels équipant les centres => **Action : H. LAMBERT.**

**Patrick BANNEUX** : il est important d'expliquer aux Soutiens de centres que leur mission est en train d'évoluer et qu'ils comprennent qu'ils sont l'interface entre les centres et le Siège. Ils doivent être très attentifs à d'éventuels dysfonctionnements et tout faire pour faciliter l'homogénéisation de la vie des centres.

**Hortense LAMBERT et Béatrice DELOBEL** : il y a longtemps que la mission a évolué et beaucoup de Soutiens de centres l'ont compris : ils se rendent régulièrement sur site et accompagnent au mieux les centres qu'ils soutiennent.

### ■ MOYENS DE CONTROLE DES TEMPERATURES DANS LES CENTRES (G. GRARD)

Les outils utilisés actuellement sont archaïques et très peu pratiques pour le relevé des températures.

Il est envisagé l'achat de lecteurs pistolets laser (20 à 30 € l'unité). Nous recherchons actuellement des sponsors.

C'est un investissement important que nous ne pouvons pas éviter mais il faut nous accorder un peu de temps pour mener à bien cette opération tout en essayant d'en minimiser le coût.

L'annonce a été faite lors de la réunion de lancement de la campagne d'été mais les Responsables des centres doivent savoir que la fourniture de ce type de matériel ne pourra être effectuée à court terme. Nous avons entendu, écouté, enregistré et lancé l'action. En informer les Soutiens de centres  
=> **Action : H. LAMBERT.**

**Alain CARELS** : attention, pour des raisons d'ordre comptable et budgétaire, il est indispensable d'effectuer cette dépense avant le 30 avril 2024.

### POINT SUR LA TRESORERIE ET LE SUIVI BUDGETAIRE

Un point détaillé sera effectué au cours de la réunion du Conseil d'Administration ce lundi 8 avril 2024 à 14h.

### APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES SUPERIEURS AU MONTANT FIXE PAR LA PROCEDURE « ACHATS »

La fiche-projet « Plan de modernisation du centre d'Haubourdin Thirion Ferron », approuvée par le Bureau, a été envoyée à la DR qui l'a rejetée au motif que l'AD59a a trop perçu sur 2 projets précédents (≈ 1.3 k€) => **Action : B. JOLY** se renseigne sur la raison de ce rejet et sur les disponibilités financières relatives au « plan de modernisation ».

D'autres centres feront bientôt l'objet de la même demande d'équipement en étagères (Hellemmes, Emmerin, Ronchin).

### FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 22 avril 2024 à **13 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

## QUESTIONS DIVERSES

### ■ CATALOGUE DES FORMATIONS

**Patrick BANNEUX** souhaite que le catalogue de formations soit ouvert sur des thématiques dispensées par d'autres organismes, telles que la « Gestion des conflits ».

**Dany DELBECQ** : il faut y associer les centres et s'enquérir de leurs souhaits en la matière.

**Patrick BANNEUX** : le concept de formation doit évoluer quant à sa forme.

**Dany DELBECQ** : cela doit d'abord correspondre à un besoin.

**Patrick BANNEUX** : ou à une nécessité ; se former dans le domaine du secourisme ou de l'incendie ne correspond pas forcément à un besoin mais c'est une nécessité. Nous devons également faire évoluer la mentalité des bénévoles qui pensent que les formations ne les concernent pas.

### ■ CUISINE DE WATTRELOS (B. DELOBEL)

**Odile MEUX**, bénévole à l'AN, a visité la cuisine du siège. Son but n'était pas de contrôler mais se positionner en appui, de conseiller. Elle vient d'intégrer l'Association et se rend dans les AD. Elle a semblé ravie de cette visite et considère la cuisine de Wattrelos comme pilote avec un encadrant technique « du métier » et donc une culture professionnelle.

### ■ OSEE (P. BANNEUX)

ATD Quart Monde met en place la 3<sup>e</sup> promotion d'un parcours préqualifiant « Osons les Savoirs de l'Expérience de l'Exclusion » dans lequel il est proposé à des bénévoles, s'ils le souhaitent, de se former aux métiers du social. Ce dispositif concerne des personnes en situation de précarité, bénévoles dans une association. A l'issue de la formation, si les personnes désirent effectivement s'orienter vers les métiers du social, elles bénéficient d'un accompagnement pour ce faire.

L'information va être communiquée à tous les Responsables de centres => **Action : P. BANNEUX.**

### ■ INVENTAIRE DE L'ENTREPOT DE WATTRELOS (D. DELBECQ)

Mardi 23 avril 2024 : les 3 magasins (ambient, surgelés, frais) seront inventoriés par 2 équipes (une qui compte et une qui recompte).

### ■ RAPPORT EUROFINIS (P. BANNEUX)

Il est obligatoire qu'un « référent hygiène » ayant suivi la formation « Bonnes pratiques d'hygiène » soit nommé dans chaque centre d'activité. Lister les centres pour lesquels ce n'est pas le cas et les rappeler à leur obligation en la matière => **Action : H. LAMBERT.**

Tous les centres concernés ont reçu leur rapport. Un exemplaire sera communiqué aux Soutiens de centres pour leur demander leur appui quant à la mise en place des recommandations formulées =>

**Action : H. LAMBERT.**

**Guy GRARD** : le langage d'Eurofins n'est pas toujours très compréhensible. Il faudrait demander à l'AN que quelqu'un vienne un jour nous l'expliquer.

**Patrick BANNEUX** : c'est un souhait que nous avons formulé lors de nos rencontres avec les « têtes de réseau ». La Banque Alimentaire travaille avec un autre organisme de certification et serait intéressée d'obtenir des explications sur les termes employés par ces auditeurs.

#### ■ FICHER DES DONATEURS (P. BANNEUX)

Il est rappelé que tout don doit faire l'objet d'une communication à la Secrétaire Départementale afin qu'elle enrichisse le fichier.

#### ■ CLASSEUR DES CENTRES (B. JOLY)

L'AD02 prépare un classeur contenant tous les documents concernant les activités des centres (administratifs, aide à la personne, bonnes pratiques, ...).

Bruno JOLY le présentera aux membres du Bureau de l'AD59a lors de la prochaine réunion.

#### ■ « REFERENT SPORT » (H. LAMBERT)

**Anne VANHOVE**, bénévole au centre de Lille la Halle, a travaillé à la Direction des Sports au Conseil Régional. Elle a accepté d'être la Référente de l'AD pour ce qui concerne les manifestations sportives. Elle agira en relation avec **Géraldine PRIGENT** (Culture).

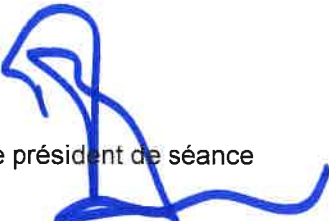
##### **Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la nomination de Anne VANHOVE en tant que « Référent Activités Physiques et Sportives » pour l'AD59a.**

**Patrick BANNEUX** : l'intérêt de proposer des activités aux personnes accueillies est qu'il y ait un minimum de relecture. Il ne s'agit pas d'une simple consommation culturelle ou sportive ; l'intérêt est de faire que chaque manifestation ait un sens pour ces personnes. Sinon, la question de l'accompagnement ne se pose plus.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

  
Le président de séance

  
Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Note « Aide alimentaire pour les CDDI »
2. « Charte » Oscar Lambret
3. Feuille de présence



## REUNION du BUREAU

**DATE : 8 avril 2024**

<b>ORIGINE DE LA NOTE</b>	Besoins ponctuels repérés et expérimentation
<b>DATE</b>	25 MARS 2024
<b>1. OBJET</b>	<b>Mettre en place l'aide alimentaire Restos pour les salariés en CDDI : principes et modalités pratiques.</b>
<b>2. LE CONTEXTE</b>	<p>Les <b>salariés en insertion</b> ne sont pas le public naturel des centres d'activités Restos ; pour autant certains salariés en début de parcours peuvent rencontrer des <b>difficultés financières</b> telles, que ce sont des <b>freins au bon déroulement du parcours</b> : faiblesse des revenus tels le RSA, dette de loyer, dette d'énergie, etc.</p> <p><b>Aujourd'hui</b> pour autant que ces difficultés soient perçues par le CIP ou mentionnées par le salarié, <b>l'aide</b> consiste en un panier de victuailles (ponctuel ou régulier) et éventuellement une inscription dans un centre Restos.</p> <p>Ces solutions sont louables mais présentent des <b>écueils</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Inégalité d'information</li><li>- Panier constitué par les encadrants</li><li>- Absences pour se rendre dans un centre</li><li>- Durée aléatoire</li></ul> <p><b>Proposition :</b> <b>Créer le dispositif d'aide alimentaire pour les salariés en CDDI de façon pérenne et transparente.</b> Un centre au Siège en quelque sorte, avec une forme singulière mais un fonctionnement garantissant le même traitement que pour les personnes accueillies dans les centres : inscription, dotation, durée, suivi.</p> <p>Cette aide alimentaire sera, dans la plupart des cas, ponctuelle et devrait concerner <b>peu de salariés en CDDI</b> surtout actuellement avec le barème été 2023-2024. <u>Pour quelques-uns certes, mais d'une grande utilité pour favoriser le parcours.</u></p> <p><b>Un travail d'équipe entre Bénévoles, encadrants techniques et CIP est engagé pour une bonne mise en œuvre avec l'appui de la directrice.</b></p> <p><b>Points de vigilance à partager</b> : égalité d'information Pour éviter toutes discriminations, il convient que les salariés soient informés de cette possibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Juste après le recrutement, information par le CIP</li><li>- Livret d'accueil : 1 fiche sur l'aide possible.</li><li>- A tout moment du parcours, lors des entretiens individuels.</li></ul> <p>Proposition et non obligation d'analyse des conditions d'accès à l'aide alimentaire. Le salarié en CDI adhère volontairement à la démarche. Limites : générer de la demande.</p>



### **Comment se déroule le diagnostic ? Qui le réalise ?**

C'est l'équipe bénévole de l'insertion qui réalise l'inscription dans Ulysse avec le salarié avec l'appui du CIP qui l'a suggérée, si besoin.

Cette action requiert 2 bénévoles formés en binôme : Hubert DELOBEL et Béatrice DELOBEL. Il sera proposé à Michèle LECOUTERE et Virginie CARRE d'acquiescer cette compétence si elles le désirent. Dans l'attente, des bénévoles SIEGE seront contactés en renfort : Christine DELPLANQUE, Sylvie LANTOINE, par exemple. A noter que Sylvie et Béatrice ont mené cette démarche il y a quelques années. Et tout bénévole volontaire pour ce renfort. Ces bénévoles sont en capacité de constituer l'aide alimentaire.

### **Comment ?**

Avec le logiciel ULYSSE. Il est proposé d'utiliser le support du centre de Villeneuve d'Ascq Babylone.

L'inscription dans Ulysse garantit le sérieux de la démarche : entretien complet avec items et calculateurs fiables et communs à toutes les personnes accueillies, traçabilité, suivi statistique.

### **Issues du diagnostic :**

- Dépassement du barème ne permettant pas l'aide alimentaire régulière ; colis de dépannage (2 fois max). On peut imaginer graduer le recours à ce colis en fonction du dépassement de façon à ne pas multiplier les colis... Il correspond à une demi dotation
- Dans le barème au jour J, le temps que le premier salaire soit versé à J+30 : inscription provisoire à l'aide alimentaire avec date de fin, pendant 3 à 4 semaines.
- Dans le barème avec prise en compte des dettes : aide alimentaire régulière et suivi des remboursements de la dette. L'aide alimentaire permet de dégager du budget pour honorer les dettes.

L'aide est accordée par Zohra et/ou Béatrice et diffusée pour information à l'équipe insertion = autorisation de sortir des paniers de denrées.

### **Quid de l'aide alimentaire ?**

L'aide alimentaire sera constituée d'une dotation à points comme pour toutes personnes accueillies inscrite à l'aide alimentaire :

Les dotations sont fonction de la taille de la famille : 7 repas pour une personne seule ; 4 repas par membre d'une même famille.

Chaque distribution s'établit dans ce cadre avec des points attribués dans chaque catégorie d'aliments : protéines, accompagnements, laitages, desserts, compléments, lait.

### **Modalités pratiques :**

Une fiche de distribution est établie pour chaque famille.

Des fiches de dotations simples sont également disponibles pour constituer les paniers.

Ce sont les bénévoles qui constituent les paniers en tenant compte des habitudes alimentaires recueillies (si possible).

En accord avec l'équipe et pour assurer sécurisation et discrétion, les paniers seront préparés le MERCREDI APRES MIDI dans la salle de réunion ou sur les tables extérieures de la Valorisation.

Les denrées proviendront d'une palette dédiée à l'entrepôt et de denrées disponibles de la valorisation. Les encadrants seront informés en amont du volume à préparer et les tiendront à disposition dans un caddie.



	<p>Les salariés emporteront le panier après leur travail ou en se déplaçant à cet effet. Ils doivent apporter leurs sacs.</p> <p><b>Suivi et évaluation du dispositif :</b>          L'équipe s'engage à un retour d'expérience à 3 mois (début juillet), à 6 mois (début novembre).          Analyse quantitative et qualitative.          Proposition d'ajustements.</p>
<b>3. DECISION(S) SOLLICITEE(S)</b>	<p>Principe d'accès à l'aide alimentaire.</p> <p>Validation des conditions : information, organisation des inscriptions, modalités de distribution, suivi.</p> <p>Utilisation de l'outil informatique Ulysse du centre VDA Babylone</p> <p>Extraction du stock d'une palette « menu » en ambiants</p>
<b>4. DOCUMENTS ANNEXES</b>	
<b>5. SUIVI SERVICE PERSONNE - RESSOURCE</b>	<p>Béatrice Zohra</p>
<b>6. ESTIMATION DES COUTS</b>	<p>Palette d'ambiants</p>



# Ici au CENTRE OSCAR LAMBRET, on peut

Écouter de la musique ~~fort~~, regarder des vidéos avec des ~~haut-parleurs-écouteurs~~  
Passer un appel ~~dans les salles d'attente~~  
discrètement

Se détendre, plaisanter, discuter  
~~bruyamment~~ du beau temps avec ses  
proches et ses voisins, faire des mots  
fléchés, lire un beau livre ou les guides  
du Centre Oscar Lambret

Filmer ou photographier ~~les soignants~~ ce texte  
Laisser les soignants prendre le temps qu'il faut  
pour vous soigner en toute sécurité

Demander son chemin, des infos  
sans interrompre les soins  
~~Signorer~~, se saluer, se sourire  
se dire des mots ~~durs~~ doux


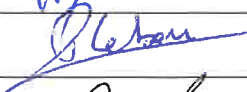
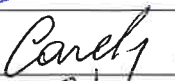
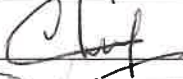



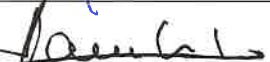

SOYONS TOUS BIENVEILLANTS,  
nous sommes tous là pour prendre soin de vous


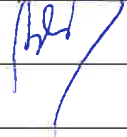
**INDIVISIBLES**

Centre  
**Oscar Lambret**

**REUNION DU BUREAU EN DATE DU 8 AVRIL 2024**

**FEUILLE DE PRESENCE**

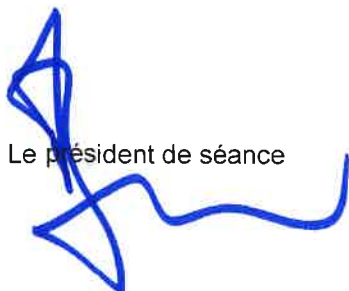
MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	
Myriam CATRISSE	
Dany DELBECQ	
Béatrice DELOBEL	
Bernard DESCAMPS	
Guy GRARD	
Hortense LAMBERT	

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	
Bruno JOLY, Chargé de mission	

La présente feuille de séance est arrêtée à 9..... membres du Bureau sur les 9..... membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.

Le président de séance



Le secrétaire de séance

